



DECLARATION LIMINAIRE CAPC n°5 DU 15 OCTOBRE 2013

Monsieur le Président,

Les propos du Ministre lors du dernier CTM du 8 octobre 2013 ne laissent planer aucun doute quant à notre avenir:

« Nos choix sont assumés et revendiqués. Les directions de Bercy sont touchées mais pas plus que les autres (à ce propos, la Présidence du CTM semble faire la girouette puisqu'il y a encore quelques mois, Monsieur Cahuzac nous disait, à cette même place, que nous nous devons d'être exemplaires et qu'à ce titre les efforts consentis par Bercy seraient plus importants qu'ailleurs.) Nous sommes conscients des interrogations des agents des Douanes. Les missions de la DGDDI sont confirmées et le projet stratégique devra les reprendre. **Il est clair que des agents devront se trouver une autre affectation au sein de la DGDDI, voire une autre administration** . Une cellule d'accompagnement personnalisé sera mise en place. »

Dans cette perspective, quid des mouvements de personnels?

Les agents sont ils condamnés à ne plus pouvoir muter?

Aujourd'hui la mobilité dont vous vous gargarisez ne se fait qu'au détriment des agents et des missions de service public qui sont les nôtres. Mobilité subie, plutôt que choisie!

Nous aussi nous assumons et nous revendiquons nos choix! Le SNAD CGT n'aura de cesse de rappeler notre attachement à une présence douanière sur l'ensemble du territoire afin d'assurer le maintien pour toutes et tous d'une douane socialement et économiquement utile!

Les élus B du SNAD CGT